



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

taux

Question écrite n° 36041

Texte de la question

M. Jean-Claude Lenoir appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur le taux de TVA applicable aux abonnements aux réseaux de chaleur. Contrairement aux abonnements à l'électricité et au gaz, qui bénéficient du taux réduit de TVA, les abonnements aux réseaux de chaleur sont assujettis au taux normal. Cette situation entraîne des distorsions de concurrence au détriment du bois-énergie, alors qu'il s'agit d'une énergie respectueuse de l'environnement et particulièrement utilisée dans les quartiers d'habitat social où résident de nombreuses familles modestes. Par ailleurs, la directive européenne relative à la TVA, qui autorise les Etats membres à appliquer le taux réduit sur les fournitures de gaz et d'électricité, n'empêche pas l'extension de ce taux aux réseaux de chaleur. Si elle n'y fait pas expressément référence, en effet, il apparaît que c'est plus par méconnaissance des réseaux de chaleur que par volonté de les exclure du champ d'application du taux réduit. Dans ces conditions, il lui demande si le Gouvernement envisage de soumettre les abonnements aux réseaux de chaleur au taux réduit de TVA.

Texte de la réponse

Contrairement aux fournitures de gaz et d'électricité, la distribution d'énergie calorifique par les réseaux de chaleur ne figure pas actuellement dans la liste communautaire des opérations que les Etats membres peuvent soumettre au taux réduit de la taxe sur la valeur ajoutée. Le Gouvernement a demandé à la Commission européenne, par lettre du 7 septembre 1998, d'intégrer la fourniture d'énergie calorifique dans la liste précitée. La Commission lui a répondu par lettre du 7 octobre 1998 en indiquant que le droit communautaire ne permettait pas, actuellement, d'appliquer le taux réduit de TVA à ces prestations. Dès lors, sauf à enfreindre le droit communautaire, la France ne peut pas envisager d'appliquer le taux réduit à la livraison d'énergie fournie par les réseaux de chaleur.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Lenoir](#)

Circonscription : Orne (2^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36041

Rubrique : Tva

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 octobre 1999, page 5971

Réponse publiée le : 3 janvier 2000, page 71